



DRACs Rhône-Alpes et Auvergne COMMUNIQUE de Presse des Directions Régionales des Affaires Culturelles

Les organisations syndicales SNAC-FSU, SNSD-CGT-Culture et SUD-Culture-Solidaires des DRACs Auvergne et Rhône-Alpes, réunies ce jour, rappellent leur opposition totale à la réforme territoriale et à la fusion des services de l'État.

Cette réforme vise à dépecer l'Etat au profit de « l'Europe des régions », à éclater la République en « métropoles » concurrentes instaurant des droits différents pour tous. Son application va remettre en cause tous les principes d'égalité dans l'accès aux services publics nationaux. Elle va accélérer leur privatisation sous toutes ses formes.

La métropolisation du territoire français est une désorganisation du territoire national, - dans la mesure où elle oppose des zones dignes d'intérêt économique — qu'elle privilégie — et des territoires laissés à la marge, espaces en déshérence.

Dans le même temps, la future charte de déconcentration confère de nouveaux pouvoirs à des Préfets qui seront tout puissants, l'État imposera alors des politiques publiques uniquement au service de l'économie à l'échelle des grandes régions. Les ministères seront affaiblis.

Cette réforme est conduite à tambour battant, à marche forcée, sans évaluation des politiques de décentralisation menées depuis 30 ans, sans respect des instances de concertation, sans étude d'impact sur les territoires, sur la qualité du service public rendu aux usagers et sur les conditions de travail des agents publics. Le gouvernement impose une urgence permanente, relayée par l'ensemble des dirigeants: quelles urgences ? Celle de la mise en place du TAFTA (Traité de libre échange transatlantique) ? Celles des élections de 2017 ?...

Nous refusons les politiques publiques à la carte en fonction des spécialisations des territoires, telles que proposées dans la nouvelle organisation des services portée par nos directions : rien ne justifie par exemple que Clermont-Ferrand ne s'occupe que du patrimoine ou des territoires ruraux et que Lyon ne porte que le spectacle vivant.

Que pèseront les petites compagnies déjà fragilisées avec l'éloignement et la centralisation des lieux de décision ? Quel soutien pourra encore apporter la DRAC aux petites communes ou aux quartiers défavorisés dans leurs projets culturels ?

Dans ce projet, le service public culturel de proximité est remplacé par des procédures numériques, des réponses automatiques, des boîtes vocales... pour une subvention taper 1, pour un conseil, taper 2, pour un permis de construire, taper 3, pour toute autre question... rappeler plus tard !

Au nom de la simplification administrative, la désorganisation administrative et l'inégalité territoriale seront la règle et sonneront le glas du service public, de la gratuité et de l'équité.

Ce qui se cache aussi derrière cette réforme c'est un « plan de sauvegarde de l'emploi » (sic!), véritable plan de liquidation de la fonction publique. La fin du recrutement des agents publics signifie autant de chômeurs en plus. Après la Reate et la RGPP, cette réforme finira de « France-Telecomiser » les administrations régionales de l'État, avec les risques associés...

En tant qu'agents publics et en tant que citoyens, nous refusons cette réforme, impulsée par les puissances financières. Nous voulons continuer à vivre et travailler là où nous sommes. Face à cette réforme libérale et destructrice qui nous concerne tous, nous appelons à la mobilisation et à la résistance de toutes et tous.

Saint-Etienne, le 30 juin 2015

contacts :

Drac Rhône-Alpes : jean-philippe.sevilla@culture.gouv.fr (04 72 00 43 46)

anne-lise.curcio@culture.gouv.fr (04 72 00 44 27)

Drac Auvergne : arnaud.alexandre@culture.gouv.fr (04 73 41 27 51)

jean-pierre.jollivet@culture.gouv.fr (04 70 20 78 16)